

Décret n° 2004-24 du 11 Février 2004
portant nomination d'un chargé de mission
au cabinet du Président de la République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2002-373 du 4 décembre 2002 portant attributions et organisation du cabinet du Président de la République ;

Vu le décret n°82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n°92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités alloués aux titulaires de certains postes administratifs.

DECRETE :

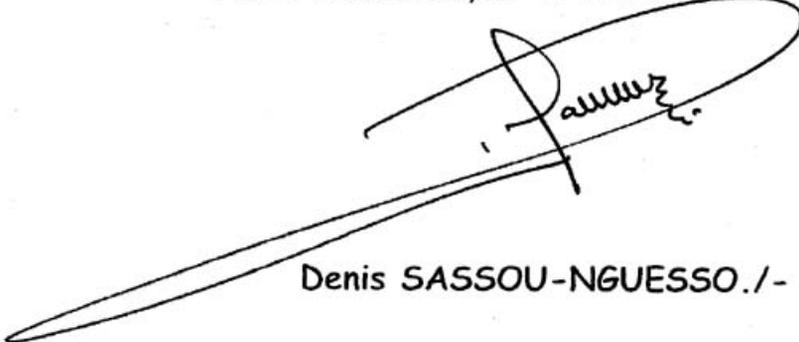
Article premier - Monsieur **Médard MILANDOU** est nommé chargé de mission au cabinet du Président de la République.

Article 2. - L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3. - Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonction de monsieur **Médard MILANDOU**, sera inséré au Journal officiel.

2004-24

Fait à Brazzaville, le 11 Février 2004



Denis SASSOU-NGUESSO./-